

Stratégie du développement du secteur de l'Elevage

L'objectif du développement de l'élevage est de promouvoir un élevage intensif, productif et compétitif, apte à contribuer de manière significative, à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et à la croissance économique tout en préservant durablement les ressources naturelles. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour lequel, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre, à l'horizon 2025, une stratégie à même d'apporter des solutions réalistes et innovantes aux problèmes identifiés comme étant les contraintes et faiblesses majeures du sous secteur de l'élevage.

La promotion et le développement des filières animales d'une part, et la valorisation de l'élevage extensif d'autre part, constituent les principaux champs d'intervention de la nouvelle politique du secteur, qui doivent obligatoirement bénéficier de précieux appuis en matière de recherche, de mise en place d'infrastructures appropriées, de conseil rural et de financement, ainsi que l'accompagnement indispensable dans les domaines du commerce, de l'encadrement (formation professionnelle) et de la mise place d'un cadre organisationnel, juridique et institutionnel favorable.

Pour relever les principaux défis qui entravent le développement du sous secteur de l'élevage et atteindre les objectifs fixés, il convient de favoriser un bouleversement des systèmes actuels de production à travers la mise en œuvre des axes d'orientations stratégiques présentés ci-après:

1 - Renforcer les capacités institutionnelles

Il s'agit notamment de :

- * La réorganisation des services vétérinaires, en renforçant la chaîne de commandement directe.
- * Le renforcement des ressources humaines des services vétérinaires notamment les effectifs pour améliorer les capacités en matière d'inspection, de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale, de surveillance épidémiologique et de lutte contre les maladies
- * La réorganisation de l'ensemble de l'activité de santé animale.
- * la rétrocession progressive de l'exercice de la médecine vétérinaire au secteur privé.

2 - Améliorer et sécuriser l'alimentation des animaux

En plus de l'amélioration des pâturages naturels,



Axe 1_ Promotion de l'Elevage

il est indispensable de promouvoir la production et la vente de fourrage cultivé, d'une part et la production nationale de concentrés alimentaires à base de sous-produits agricoles, d'autre part.

3 - Promouvoir et développer des filières de production dynamiques et porteuses

La vision stratégique du sous-secteur met l'accent sur les filières qui recèlent des potentialités très largement inexploitées, tant en termes de valorisation que de commercialisation.

Le développement de ces filières passe notamment par la mise en œuvre de mesures au niveau des différents maillons de la chaîne. Il s'agira, notamment, de procéder :

- Au niveau de la production: à l'amélioration de la productivité et de la production ;
- Au niveau de la transformation: à la création de conditions adéquates favorisant entre autres l'implantation de centres de collecte et d'usines de transformation ;
- Au niveau de la commercialisation: à la création et à la construction de plaidoyers favorables à l'accès des produits aux marchés .

4 - Prévenir et gérer les effets néfastes des sécheresses

La priorité stratégique prend en compte les différents modes de production à la fois les moins sensibles aux sécheresses prolongées et les plus profitables dans le cas d'abondance pluviométrique courte. Ce qui passe par des stratégies anti-sécheresse qui comportent à la fois des éléments structurants et une capacité de réponse conjoncturelle aux catastrophes. En plus de l'effort de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers la nouvelle stratégie impliquera tous les acteurs des filières, et en particulier les privés, les organisations d'éleveurs et les banques.

5 – Développer l'accès au crédit

Le développement des filières d'élevage passe par un accès à un crédit bancaire commercial à des taux raisonnables pour toutes la chaîne des filières mais aussi d'un crédit de campagne en saison sèche pour permettre aux éleveurs d'acheter de l'aliment bétail et du fourrage. La présente stratégie opte pour la mise en place et le développement des filières jugées les plus dynamiques, à savoir Lait, viandes rouges, aviculture et peaux et cuirs pour les quelles des objectifs stratégiques chiffrés ont été retenus.

